

## OPINION

## Et si on relisait Jules Ferry?

■ La laïcité a voulu remplacer les cours de religion par un cours de philo et de citoyenneté... qui ne décolle pas. Le père de l'école publique laïque a sa réponse.

**Jean-François Nandrin**

Directeur d'école secondaire (s'exprimant à titre personnel)

L'EPC – éducation à la philosophie et la citoyenneté – est sortie des chapeaux par un coup de force du Centre d'action laïque (CAL), après les attentats islamistes: “les religions étant dangereuses”, remplaçons tous les cours de religion par une éducation à la philosophie et la citoyenneté.

Première question, que faisait-on avant dans les écoles? De l'éducation au tricot? Cette espèce de reconnaissance du vide en la matière fait peur. Aujourd'hui, on constate que “le cours de philo et citoyenneté ne décolle guère”...<sup>(1)</sup> Qu'est-ce à dire?

L'enseignement confessionnel a réagi autrement, on le sait, en maintenant d'une part le cours de religion (s'il est vrai que la religion est dangereuse, il faut d'autant plus apprendre à la manipuler!) et en disant et redisant que cette éducation à la philosophie et la citoyenneté se fait à travers l'ensemble des cours et de la vie scolaire.

Le hasard me fait lire un texte qui a 135 ans: la *Lettre aux instituteurs*, de Jules Ferry (“Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, aux instituteurs, concernant l'enseignement moral et civique, 1883”).

Et l'on découvre que l'on vient de

réinventer la poudre! Si l'on n'avait pas encore le (mauvais) goût des acronymes, la réalité est similaire: “C'est la mission qui vous est confiée de donner à vos élèves l'éducation morale et l'instruction civique (page 9).”<sup>(2)</sup>

On peut poser une question gênante: s'il y a plus d'un siècle, on confiait cette tâche aux instituteurs (seule l'école primaire étant alors obligatoire), en Belgique sous sa propre forme mais comme chez nos voisins, que s'est-il passé qu'il faille officiellement recommencer en quelque sorte?

Répondra-t-on que l'on ne réinvente pas la poudre, mais qu'“enfin on la trouve” en Belgique? Car le contexte politique différent n'aurait pas permis chez nous une “école de la République” (entendez laïque) où seraient enseignées ces bonnes pratiques? Pourtant, écoles confessionnelles ou non, toutes ont donné (sous une “forme” qui plaît ou non “en face”) une éducation morale et civique. Je n'ai en tout cas pas appris que les affreuses écoles des curés enseignaient le crime, le refus des lois, le rejet de l'État.

Dans le contexte français de 1883, il s'agissait justement aussi de se distinguer des croyances,

(“personnelles, libres et variables”), tandis que l'éducation morale et l'instruction civique sont les “connaissances qui sont communes et indispensables à tous (page 10).” Il nous faudrait apparemment reprendre aujourd'hui l'enseignement de ces bases communes du vivre ensemble.

Et tiens, l'école de la République précise qu'il ne s'agit pas “d'un cours” où l'on ferait découvrir des vérités abstraites (quel en serait l'impact une heure par semaine?) mais une transversalité: “On a compté sur vous [instituteurs] pour leur apprendre à bien vivre par la manière même dont vous vivez avec eux et devant eux. [...] Peu de formules, peu d'abstraction, beaucoup d'exemples et surtout d'exemples pris sur le vif de la réalité [...] [lors] de ces mille prétextes que vous offrent la classe et la vie de tous les jours (pages 13, 15, 16 – nous soulignons).”

Bref, je me sens brusquement, au sein du réseau libre, dépositaire privilégié des bienfaits de l'école de la République! Marrant, non?

→ (1) *Le Soir*, 30/11/2018.

→ (2) Les pages sont celles de la publication chez MazetoSquare, Paris, 2015.